

Glyphosate : « Pas de risque sanitaire conformément aux précautions d'usage »

réservé aux abonnés

19 h



© Christian Watier

« Il y a une cinquantaine de produits (NDLR : à base de glyphosate) réservés à des usages professionnels, qui eux savent utiliser ces produits avec une protection adaptée », a rappelé le directeur général de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) au micro d'Europe 1 samedi 18 mai.

Directeur général de l'Anses, Roger Genet était l'invité de Patrick Cohen samedi matin sur Europe 1. Il a rappelé qu'aujourd'hui en France, conformément aux précautions d'usage, il n'y a pas de risques sanitaires avec les produits à base de glyphosate. « Il y a une cinquantaine de produits réservés (NDLR : à base de glyphosate) à des usages professionnels, qui eux savent utiliser ces produits avec une protection adaptée », a-t-il précisé.

Appel à candidature d'équipes indépendantes

« Pour autant on a besoin d'une meilleure évaluation du risque intrinsèque du glyphosate, a souligné le directeur de l'agence. C'est pourquoi nous avons saisi notre comité d'expert il y a plusieurs mois pour analyser l'ensemble des données qui sont actuellement disponibles en termes de toxicité du glyphosate et nous allons d'ici à quelques semaines publier un rapport sur les données que nous demandons de produire pour essayer de diminuer au maximum l'incertitude qui reste sur la toxicité du glyphosate. Nous allons lancer un appel à candidature pour sélection des équipes indépendantes pour mener ces études qui permettront de distinguer les effets génétoxiques et les effets

épigénétiques qui peuvent être à l'origine de la cancérogénicité. »

Celles-ci devront être disponibles pour réévaluer le glyphosate au niveau européen (autorisé pour 5 ans) sachant que l'Anses sera impliquée dans le consortium qui va le réévaluer dans l'idée d'arriver à la fin de 2022 soit à son interdiction totale, soit à sa réhomologation.

Via l'alimentation et l'eau

« On peut être surpris d'avoir du glyphosate dans les urines, a considéré Roger Genet. Il n'y a pas que du glyphosate d'ailleurs, il y a un certain nombre de substances chimiques auxquelles on est exposé. La première chose que ça veut dire, c'est que l'on y est exposé par l'alimentation et l'eau que l'on boit. Pour nous, agence sanitaire, la problématique c'est d'arriver à diminuer l'exposition à ces contaminants chimiques au maximum. Je peux dire que c'est au moins mille fois au-dessous des seuils sanitaires mais ça ne légitime pas pour autant le fait qu'on retrouve du glyphosate dans l'urine. »

Bientôt un fongicide retiré

« Plusieurs produits plus inquiétants que le glyphosate existent en termes de danger, a complété le directeur général de l'Anses. Chaque fois qu'on a des données nouvelles, on réévalue immédiatement nos autorisations de mise sur le marché. Je vais ainsi être amené à retirer d'ici à quelques semaines un fongicide dont a été démontré le caractère de perturbateur endocrinien avéré et je n'attendrai pas pour le faire. »

Tweeter